

INTERVENTION DU 18 DECEMBRE 2009

Le PS

Cette conférence est moment important dans l'histoire de la fédération : car même si certaines thématiques LGBT ont été débattues dans cette enceinte, et même si les élus de la Région et du Département et de la Ville ont apporté un soutien général aux associations au nom de la défense des libertés, des débats comme ceux-là concernant des thématiques précises concernant les questions LGBT sont rarement approfondies. Peut-être est-ce aux LGBT eux-mêmes à faire avancer les choses à l'intérieur du PS.

HES

HES n'existait pas à Marseille. Il nous a semblé utile de lancer une initiative en ce sens. C'est la raison de ce débat : sensibiliser élus, responsables politiques et militants de la fédération sur les questions qui touchent les LGBT. Nous apprécions beaucoup la présence d'élus-e-s ici ce soir.

Nous nous appuyons sur l'association nationale qui par son action interne et externe a permis de faire avancer la réflexion sur ces thématiques au sein du parti socialiste et au-delà.

Cette conférence-débat marque peut-être le début d'une activité et d'une collaboration avec la fédération du PS que nous espérons fructueuse. Nous profitons de ce moment pour lancer un appel à toutes celles et tous ceux qui se sentant concernés par le sujet, veulent transformer leur sensibilisation en militantisme. Bienvenue aux nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents.

Les intervenants

Pour ce premier thème, nous remercions le rectorat qui par la personne de Catherine Paradisi, inspectrice en charge des questions liées aux discriminations, est venu débattre de la question de l'homophobie à l'école.

Nous remercions aussi les associations présentes sur la tribune, dans la salle, mais également les syndicats de professionnels d'éducation ou en charge de jeunes.

Les éléments de cadrages

L'homosexualité n'est pas une souffrance, elle le devient par l'exclusion homophobe.

L'homophobie est un virus potentiellement mortel qui s'insinue, se cache dans des propos et des actes quotidiens. Et parfois, nous y sommes tellement habitués que nous ne sommes plus en mesure de la repérer. Pourtant comme tous virus, l'homophobie est contagieuse, à tel point que des homos peuvent eux-mêmes en être porteurs et agents.

Mais comme tous les virus, l'homophobie et les autres formes de discriminations se doivent d'être combattues fermement. Nous avons choisi le contexte scolaire pour évoquer l'homophobie, car bien souvent c'est dans ce contexte qu'elle est

subie en premier, alors que l'adolescent découvre sa sexualité, son identité de genre.

Bien entendu, l'homophobie en milieu scolaire ne concerne pas exclusivement les élèves et les personnels sont aussi les cibles de l'intolérance. L'histoire de Thomas nous montre assez violemment à quel point les adolescents sont frappés par l'homophobie : les jeunes homosexuel(le)s se suicident 4 à 7 fois plus que les hétérosexuel(le)s d'une même tranche d'âge.

L'école est une composante de la société et elle n'est pas davantage protégée de l'homophobie qui peut s'y manifester violemment. Mais l'école représente d'abord un lieu d'éducation qui doit favoriser l'éveil au respect de l'autre dans ses différences ; et cette prise de conscience peut constituer le point de départ d'une transformation de la société : le rôle de l'école c'est aussi de former des citoyens acteurs et engagés dans la lutte contre toutes les discriminations.

Pourtant, longtemps les pouvoirs publics de notre pays ont refusé de considérer le problème de l'homophobie à l'école dans toute sa gravité. Les premières mesures prises datent des années 90 : on abordait la question de l'homophobie par l'intermédiaire de l'éducation à la sexualité. Ce qui renforçait la confusion entre homosexualité et sida. Il a fallu attendre le début des années 2000 pour que des associations comme LGBT Formation à Marseille ou comme Couleurs gaies à Metz puissent intervenir sur ce thème sans que l'institution scolaire ne l'associe à une forme de prosélytisme. Des directives ministérielles sont enfin arrivées depuis 10 ans, par exemple dans le BO n°15 du 10 avril 2008 qui mentionne clairement l'homophobie à l'école. Il a fallu l'action efficace des associations LGBT relayée par des élus, à l'instar de Martine Billard (députée de Paris) qui en 2004 rappelait au ministre de l'Education nationale d'alors que l'homophobie était la grande oubliée des discriminations traitées à l'école.

Aujourd'hui, nous nous félicitons que les responsables politiques et institutionnels ne se voilent plus la face, mais il ne faudrait pas que les mesures mises en œuvre consistant à repérer des jeunes ados pour les protéger n'aient l'effet inverse et accentue encore certaines tensions au sein d'un établissement scolaire parce qu'on les aura stigmatisés. Comme tout mal, il faut le combattre à la racine, pas seulement ses effets.

Nous sommes donc réunis pour échanger ensemble autour de plusieurs axes :

- définir l'homophobie,
- mesurer ses effets négatifs sur la société,
- faire le point sur les politiques mises en œuvre,
- envisager de nouvelles pistes d'action.

Chacun de nous est ici car il combat l'homophobie, notre ennemie à tous. Nous vous demandons d'être le plus respectueux possible dans vos échanges, car il ne s'agit pas de faire le procès d'un tel ou de telle institution.